

<b>Action n°</b>	N°32
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces verts publics</b>
<b>Axe</b>	Favoriser les pollinisateurs par le biais d'actions concrètes (Axe 3)
<b>Sous-Axe</b>	Gestion adaptées des différents types d'espaces (Sous-axe 2)
<b>Contexte</b>	Les espaces concernés sont les espaces verts communaux, bords de route, terrains militaires, monuments historiques, jardins historiques, cimetières... Une gestion adaptée au contexte peut faire de ces espaces des milieux intéressants pour les pollinisateurs sauvages.
<b>Description</b>	<p><b>-Accompagner les gestionnaires d'espaces verts publics vers des pratiques favorables aux pollinisateurs</b>, par exemple en mettant en avant les avantages économiques et environnementaux liés à ces pratiques, en proposant des outils d'aide à la décision et des sorties techniques sur le terrain ou des guides de bonnes pratiques et des fiches techniques...</p> <p><b>-Encourager la mise en place de pratiques de gestion favorables aux pollinisateurs, notamment en favorisant le gîte (ressources florales) et le couvert (sites de nidification) dans les espaces verts publics.</b> Cela peut se faire par exemple par les méthodes de fauche différée, le semis et la plantation de ressources florales adaptées, la gestion différenciée, la création d'habitats favorables à la nidification (sol nu ou écorché, bois mort...), la limitation de l'imperméabilisation des sols (sites de nidification) ...</p> <p><b>- Encourager la gestion d'espaces publics à fortes contraintes (cimetières, terrains de sport, trottoirs, infrastructures urbaines, parterres, ronds-points) en faveur des pollinisateurs sauvages</b>, par exemple en mettant en place des pratiques alternatives (verdissement des cimetières, techniques de désherbage, gestion différenciée...), en proposant un fleurissement horticole mellifère en milieu urbain, en sensibilisant la population et les services d'entretien à ces nouvelles méthodes...</p> <p><b>-Favoriser les échanges entre gestionnaires d'espaces verts publics, et avec les acteurs de la conservation de la nature</b>, par exemple par le biais de rencontres, de sorties de terrain... afin de favoriser l'élaboration et le partage des bonnes pratiques.</p>
<b>Exemples d'actions</b>	-Brochures des services publics de Wallonie à destination des gestionnaires d'espaces (communes, provinces...) <a href="http://biodiversite.wallonie.be/fr/plan-maya.html?IDC=5617">http://biodiversite.wallonie.be/fr/plan-maya.html?IDC=5617</a>
<b>Indicateurs</b>	- Nouvelles surfaces d'espaces verts publics intégrées chaque année à la démarche - Nombre de collectivités favorisant les pollinisateurs sauvages par la gestion adaptée de leurs espaces verts
<b>Types d'acteurs</b>	<u>Conseil et conception</u> : Acteurs de conservation de la nature <u>Mise en œuvre sur le terrain</u> : Décideurs et collectivités publiques, Citoyens (mouvements citoyens dans les lieux publics, potagers partagés...)
<b>Versant français</b>	<u>Pressentis</u> : Communautés de communes, Communes, Départements, Régions, Syndicats mixtes, EPF, CPIE, Gestionnaires de milieux naturels, PNR, collectifs de citoyens, CCAS (comités communaux d'action sociale qui reçoivent souvent des terrains en dons ou legs)...
<b>Versant wallon</b>	<u>Pressentis</u> : Associations (ex : Natagora, ECOWAL, Adalia2.0...), Communes (PCDN...), Provinces, Intercommunales (IDEA...), Région wallonne (Dir. Espace verts), Collectifs de citoyens (ex : Villes en Transition...)...

<p><b>Versant flamand</b></p>	<p><u>Presentis</u> : Ministère de l'environnement, associations de protection de la nature (par exemple Natuurpunt), associations intercommunales, VVOG, VVGS, municipalités, semaine de l'abeille (ministère de l'environnement), groupes de transition ...</p>
<p><b>Actions associées</b></p>	<p><b>Action 18</b> - Former et dispenser les informations techniques à destinations des gestionnaires d'espaces verts et naturels et des agriculteurs  <b>Action 21</b> – Encourager les pratiques alternatives à l’usage de produits chimiques  <b>Action 23</b> - Calendrier de gestion favorable aux pollinisateurs  <b>Action 33</b> - Favoriser la coordination d’actions en faveur des pollinisateurs à l’échelle d’un territoire ou d’un contexte  <b>Action 34</b> - Réaliser et promouvoir des espaces modèles pilotes pour les pollinisateurs sauvages</p>